

UNION NATIONALE DES INDÉPENDANTS RETRAITÉS DU COMMERCE



Association Loi de 1^{er} Juillet 1901

Monsieur le Président Jean GIARD
Président d'ALERTES
8, La Grange, rue du Château
38320 EYBENS

Angers le 27 juin 2008

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier concernant la résolution adoptée lors de l'A.G. de l'association ALERTES, concernant la réforme du système des soins, et en particulier l'orientation visant la prise en charge de la dépendance.

Je peux vous assurer en tant que Président de l'Union Nationale des Indépendants Retraités du Commerce UNIRC, je m'insurge contre la remise en cause de l'APA, qui pourrait revenir récupérable sur la succession comme la PSD, pour les personnes d'un niveau de revenus qui reste à définir.

Plusieurs courriers ont été adressés pour demander un crédit d'impôts sur les contrats d'assurance dépendance, et toujours, nous regroupons la demande de déduction des contrats complémentaire santé. Nous combattons les créations d'EHPAD à but lucratif. Ces revendications sont envoyées tantôt au Président de la République et au Premier Ministre début juin et à la Ministre de la Santé Madame BACHELOT ces derniers jours, à M. Xavier BERTRAND qui m'a répondu que ma requête serait prise en considération par la direction de la Sécurité Sociale, des courriers adressés également aux Députés, aux Sénateurs.

Nous savons bien que le gouvernement aura des difficultés à prendre en charge la dépendance en totalité par la solidarité nationale, vu l'état des résultats financiers des régimes maladie.

Vous représentez une association de retraités de salariés ? ou indépendants?

Je reste à votre disposition et vous assure de mon entier dévouement à la cause des retraités.

Recevez mes sentiments les plus cordiaux.

Godet Pierre
63 rue de la Treille
49000 ANGERS
godetpierre7@orange.fr

Pierre GODET
Président de l'UNIRC nationale